

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Séance du Mardi 12 Mars 2024

L'An deux mille vingt-quatre et le douze mars à dix-sept heures trente le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances à la Mairie, en la salle de l'urbanisme, sous la Présidence de Madame Liliane BOYER, Maire.

PRESENTS : MM et Mmes : Liliane BOYER, Présidente, Françoise CHAVE, Renée DOMBRY GUIGONNET, Christine MASSA Adjointes, Monsieur Edouard BARRE, Nadia GONCALVES, Noura KHELIL-MOKRANE Conseillers Municipaux, Line CIAPPARA, Christine CERETTI, Jocelyne MARTIN Membres du CCAS ;

EXCUSES : Mme Marie GEORGES, Membres du CCAS.

ABSENTS : MM et Mmes Jocelyne SATEAU, Jean-Michel CHAIB, Conseiller Municipaux, Mmes Nurhayat ALTUNTAS, Christelle TROIN, Pierre PAVIOT Membre du CCAS.

**N° 01/2024 - RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - 2024**

La Présidente,

Informe l'Assemblée Délibérante que figure à l'ordre du jour de la présente séance le rapport d'orientation budgétaire de l'exercice 2024.

Lecture est donnée des éléments financiers et du document d'orientation budgétaire qui a été mis à disposition des membres du Conseil d'Administration.

Il est proposé de reconduire, pour l'année 2024, les mêmes orientations budgétaires que l'année précédente, à savoir :

- *Organisation d'animation au profit des personnes âgées,*
- *Mesures en faveur des personnes en difficultés,*

Le Conseil d'Administration,

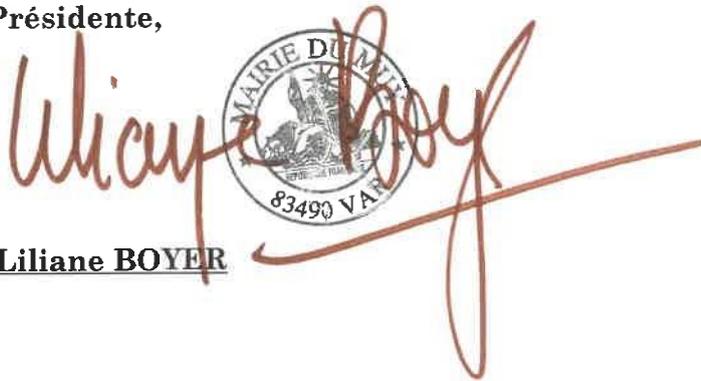
*Ouï , l'exposé présenté par Madame la Présidente,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,*

ADOPTÉ le rapport d'orientation budgétaire de l'exercice budgétaire 2024.

Ont signé au registre les membres présents susnommés.

Fait et Délibéré au MUY, les jour, mois et an que dessus.

La Présidente,




Liliane BOYER

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

ANNEE 2024

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le rapport d'orientations budgétaires du CCAS est présenté en Conseil d'Administration. Les éléments suivants sont livrés au titre du débat d'orientations budgétaires.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les charges à caractère général représentent en 2023 la somme de 34 137.75 € (colis de Noël, fleurs cérémonies, etc...), les charges de personnel (cotisation URSSAF accident de travail des bénévoles et charges sociales sur intervention d'un animateur) s'élèvent à 114.00 €, la dotation aux amortissements à 2 997.96 €, ce qui porte les dépenses de fonctionnement totales à 37 249.71 €.

Les recettes de l'exercice représentent 29 665.53 €, dont 12 520.00 € de concessions au cimetière, 5 250.00 € de participations et 1 895.53 € de régularisation d'écriture. La Commune a versé une subvention d'un montant de 10 000.00 € au profit du CCAS.

L'excédent de fonctionnement reporté de l'exercice 2022 (affectation du résultat) s'élève à 33 752.28 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Pas de dépenses d'investissement pour cet exercice.

Les recettes, d'un montant total de 3 756.85 €, correspondent aux amortissements pour 2 997.96 € et le FCTVA sur l'exercice 2022 d'un montant de 758.89 €.

L'excédent d'investissement reporté de l'exercice 2022 s'élève à 13 485.62 €.

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Néant

ETAT DE LA DETTE

Néant

PREVISIONNEL 2024

Poursuite des événements habituels : colis de Noël et repas de fin d'année pour les anciens, fleurs de cérémonies, sortie de printemps, aménagement des locaux du CCAS)

